



## NAO 2022 APAVE - GRÈVE LE MARDI 21 JUIN

### Pourquoi la grève ?

**Les salariés ont du pouvoir !** Pour preuve, à quelques jours de l'annonce d'une grève, la direction a très opportunément modifié sa politique véhicules et les intentions sur l'accord sur l'intéressement en progrès, par exemple.

Mais pour les NAO 2022 les propositions de la direction **restent simplement inacceptables**. Il faut savoir que :

- l'accord de branche, en vigueur, prévoit des augmentations bien supérieures aux propositions de la direction.
- L'augmentation des tarifs APAVE est de plus de 5%. La direction nous assène depuis des années que la masse salariale correspond à l'essentiel de ses charges. L'augmentation des tarifs suit l'inflation, mais pas nos salaires. A qui profite ce différentiel ?
- La direction a supprimé :
  - La prime transport pour les sédentaires
  - L'indemnité journalière pouvant aller jusqu'à 20€/mois dans le projet d'accord télétravail.

**SEUL UN RAPPORT DE FORCE SIGNIFICATIF  
FERA ÉVOLUER LES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION**

Il est donc essentiel que chaque salarié participe à cette mobilisation légitime.

**Ne rien dire, ne rien faire,  
c'est accepter de se faire tondre aujourd'hui et demain !**



#### Quelques rappels sur l'exercice du droit de grève dans le secteur privé :

Pour rappel, vous n'êtes pas tenus d'informer au préalable votre hiérarchie.

**La grève ou la participation de chacun, peut être de courte durée ou se poursuivre sur une longue période.**

La retenue sur la rémunération **doit être proportionnelle** à la durée de l'arrêt de travail, toute retenue supérieure est interdite.

Par contre, les grévistes doivent respecter le travail des non-grévistes.

Bien évidemment, l'exercice du droit de grève ne peut pas faire l'objet de sanctions.

Le retour au poste de travail après la grève doit être remonté à sa hiérarchie.

Chaque salarié(e) faisant grève, même sur une partie de la journée augmentera le pourcentage de grévistes et donc donnera plus de poids au mouvement.

N'hésitez pas à créer des groupes WhatsApp pour organiser le mouvement dans votre agence.

**À partir du 21 juin, mobilisons-nous !**